



La Première Dame promet de renforcer la lutte contre la fistule dans la célébration de 50ans du Fonds des Nations Unies pour la Population



Le mardi 22 juillet 2025, la Première Dame du Burundi S.E Madame Angeline Ndayishimiye a profité de la célébration de 50 ans du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) au Burundi pour attirer l'attention sur la fistule obstétricale, une pathologie encore très présente dans le pays et qui, selon elle, prive de nombreuses femmes de leur dignité.

Prenant la parole lors de cette cérémonie organisée en Mairie de Bujumbura, la Première Dame a salué les efforts du

FNUAP dans le traitement de la fistule obstétricale, soulignant que grâce à cette organisation, plusieurs femmes ont pu bénéficier d'interventions chirurgicales salvatrices. Elle a insisté sur l'importance de poursuivre la lutte contre cette maladie qui touche particulièrement les femmes vivant en zones rurales, souvent marginalisées. « Il y a encore des femmes qui souffrent dans le silence. Nous ne devons pas relâcher nos efforts », a-t-elle déclaré.

Monsieur Judicaël Elidje, représentant

Dans cette Edition:

page

La Première Dame promet de renforcer la lutte contre la fistule dans la célébration de 50ans du Fonds des Nations Unies pour la Population

1

Ouverture de l'atelier de revue semestrielle de la mise en œuvre des portefeuilles et projets du PNUD

2

Validation de la Politique Nationale de la Diaspora

3

Le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique mobilise les forces de l'ordre pour évaluer la situation sécuritaire

4

Les forces de l'ordre appelées à renforcer leur vigilance dans la lutte contre toute forme de criminalité

5

Recettes fiscales : un taux de collecte record pour l'exercice 2024-2025

6

Lutte contre la spéculation : les contrevenants seront sévèrement punis

7

Le Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre dresse un bilan positif pour l'exercice 2024-2025

7

Elections sénatoriales : le parti CNDD-FDD sort vainqueur

9

résident du FNUAP au Burundi, a rappelé que cette célébration marquait un jalon important : 50 ans d'engagement pour la santé reproductive, les droits des femmes et des jeunes, la lutte contre les violences basées sur le genre, ainsi que le soutien au développement durable. Il a exprimé sa reconnaissance au gouvernement burundais pour sa collaboration continue et a partagé la vision du FNUAP : « Une société où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et chaque jeune peut réaliser son potentiel. »

Malgré les progrès accomplis, Son Excellence Madame Angeline Ndayishimiye a rappelé que de nombreux défis persistent, notamment les grossesses non désirées, les accouchements à risque et les atteintes à la sécurité des femmes. Elle a souligné l'importance d'un engagement collectif pour assurer un avenir plus sûr et plus juste pour toutes les femmes burundaises.

La cérémonie a également été ponctuée de moments festifs. Les participants ont partagé un gâteau d'anniversaire, écouté des témoignages poignants de femmes ayant retrouvé leur santé grâce à l'appui du FNUAP, et assisté à des prestations de chants et danses modernes, symboles d'espoir et de résilience.

En clôturant son discours, la Première Dame a réaffirmé son engagement personnel et celui de sa fondation Bonne Action Umugiraneza dans la lutte contre la fistule obstétricale et pour l'amélioration de la santé reproductive au Burundi.

Elle a invité tous les acteurs institutionnels, communautaires et internationaux à unir leurs forces pour bâtir un avenir meilleur pour les femmes et les filles du pays. (RTNB)

Ouverture de l'atelier de revue semestrielle de la mise en œuvre des portefeuilles et projets du PNUD



Du 22 au 23 juillet 2025, le Programme des Nations Unies pour le Développement a organisé un atelier de revue semestrielle de la mise en œuvre des portefeuilles à Donatus Conférence Center à Bujumbura. Cet atelier a réuni des cadres du PNUD, des représentants des Ministères sectoriels concernés, des agences du système des Nations Unies ainsi que des partenaires de mise en œuvre.

Dans son discours, le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Monsieur Ferdinand Bashikako a pris la

parole au nom de Son Excellence Ambassadeur Albert SHINGIRO. Il a remercié le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au nom du Gouvernement pour son accompagnement constant, sa flexibilité ainsi que son alignement stratégique aux priorités nationales du Burundi.

Cet atelier s'inscrit dans la dynamique de mise en œuvre de la vision stratégique de Son Excellence Monsieur le Président de la République du Burundi Général Major Evariste Ndayishimiye, qui ambitionne de faire du Burundi, un pays émergent en 2040 et un pays développé en 2060. C'est dans cette perspective que le Gouvernement a procédé à la révision du Plan National de Développement (PND), afin de mieux aligner ses politiques publiques et les interventions de ses partenaires sur les axes prioritaires qui sont : le développement durable, la gouvernance, l'innovation et la justice sociale.

Le Représentant Résident a.i du Programmes des Nations pour le Développement Monsieur Jonas Mfouatie a indiqué que la revue semestrielle conjointe pour le suivi de la mise en œuvre du CPD 2024-2027 est un moment straté-



gique pour évaluer les progrès, ajuster les priorités et renforcer l'engagement commun pour un Burundi résilient, inclusif et prospère. Il a ajouté que cette revue n'est pas un simple bilan, mais une opportunité de réflexion, de cogitation et d'analyses collectives.

Les participants à l'atelier ont formulé plusieurs recommandations. Ils ont notamment proposé de renforcer la coordination entre les groupes sectoriels pour une utilisation plus efficace des ressources, de redoubler d'efforts pour régulariser les avancées non encore justifiées, de mener des actions conjointes pour la mobilisation des ressources, et d'adapter les interventions au nouveau découpage



territorial, qui constitue une opportunité majeure pour accompagner le pays dans son processus de décentralisation.

Le Secrétaire Permanent a terminé son discours en faisant savoir que cet atelier de revue semestrielle du premier semestre 2025 permettra au Gouvernement, au programme des Nations Unies pour le Développement et à toutes les parties prenantes d'apprécier l'état de mise en œuvre des PTAs 2025, identifier les contraintes, les difficultés et les risques, ainsi que les actions de mitigation à mettre en œuvre et mettre à jour le journal des risques dans une perspective de gestion proactive et collective. (MAECD)

Validation de la Politique Nationale de la Diaspora



Le 22 juillet 2025, l'Assistant du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, Monsieur Syldie MANIREKANA a procédé à l'ouverture d'un atelier de validation technique de la Politique Nationale de la

Diaspora révisée et sa stratégie de mise en œuvre tenu à l'Hôtel Royal Palace.

Dans son allocution, Monsieur Syldie MANIREKANA a dit que les documents validés sont alignés aux nouvelles orientations globales du pays et vont servir de boussole, au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement (MAECD), dans l'organisation et la collaboration avec la Diaspora burundaise pour bien canaliser leurs contributions au développement du pays. Il a ajouté que la validation de ces deux documents guidera la coordination de la diaspora burundaise, dans une dynamique concertée, pour contribuer à la réalisation de la vision d'un Burundi émergent à l'horizon 2040 et pleinement développé d'ici 2060.

Monsieur Syldie MANIREKANA a terminé son discours tout en rappelant qu'il est prévu une semaine de la Diaspora burundaise en dates du 29 aux 31 juillet

2025 à l'Hôtel Club du Lac Tanganyika, sous le Haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République Evariste NDAYISHIMIYE. Au cours de ces activités, il est prévu un échange sur les différentes thématiques qui intéressent la vie nationale et une occasion de s'imprégner davantage des programmes et projets du Gouvernement du Burundi afin de pouvoir apporter leurs contributions au développement du pays.

La Cheffe de Mission de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), Madame Emanuela Muscarà a salué l'effort du Gouvernement du Burundi à travers le MAECD dans l'élaboration de cette politique afin de reconnaître, valoriser et engager la diaspora comme acteur clé du développement nationale. Signalons que cette politique s'inscrit dans les priorités nationales, notamment le Plan National de Développement 2021-2027 et la Vision d'un Burundi Emergent en 2040 et développée en 2060. « Cette politique reflète également les engagements internationaux du Burundi, tels que la Pacte mondial pour les migrations sûres, ordonnées et régulières » a-t-elle dit.

Madame Emanuela Muscarà s'est félicitée de la collaboration étroite entre l'équipe technique du MAECD et l'ensemble des partenaires, ayant permis l'élaboration de ces documents nécessaires pour aborder les problématiques et d'identifier des solutions constructives. Elle a rappelé que la diaspora et les migrants sont bien plus que le déplacement de personne, mais porteurs d'idées,



de ressources, d'innovation et d'espoirs.

Dans ses propos de clôture, Madame Emanuela Muscarà a également salué l'implication collective de tous les partenaires au tour du programme « Meilleure gestion des migrations à l'échelle régionale » (BRMM) porté par l'OIM. Elle a souligné que ce partenariat de longue date témoigne un engagement partagé pour promouvoir des politiques migratoires inclusives, durables et cohérentes avec les objectifs du développement durable (ODD). Enfin, elle a réaffirmé l'accompagnement continu de l'OIM auprès du Gouvernement du Burundi dans cette nouvelle phase, et œuvrer pour un développement inclusif, durable et porté par tous les Burundais où qu'ils se trouvent. (MAECD)

Le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique mobilise les forces de l'ordre pour évaluer la situation sécuritaire



Le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique Monsieur Martin Niteretse, a réuni le 21 juillet 2025 à Gitega, les forces de l'ordre de la région centrale du pays, pour évaluer la situation sécuritaire. Selon le

Commissaire régional de Gitega Monsieur Harerimana Delanchance, si le climat général reste stable, plusieurs défis demeurent : criminalité résiduelle, accidents mortels et fraude économique.

La population de Gitega continue d'exercer ses activités sereinement, bien que les quatre derniers mois aient été marqués par des vols, des meurtres liés à des litiges fonciers ou conjugaux, et des assassinats de présumés voleurs. La police a déjà arrêté 80 % des auteurs de ces crimes. Le Ministre a salué ces efforts, en appelant à identifier et arrêter les 20 % restants toujours en fuite et en exhortant les agents de sécurité à intervenir rapidement pour prévenir toute escalade.

La réunion a également échangé sur les accidents de la route ayant causé environ 200 décès en quatre mois, principalement dus à l'état défectueux des véhicules et à la vitesse excessive. Face à cette situation alarmante, le Ministre a exigé des contrôles techniques renforcés et le retrait immédiat des véhicules non conformes à la réglementation.

Sur un autre volet, le Ministre s'est réjoui de la coopération entre la police et l'Office Burundais des Recettes (OBR) dans la lutte contre la fraude sur des produits tels que la bière, le café et les minerais destinés à l'exporta-

tion illégale. Il a encouragé les autorités locales récemment installées à rester vigilantes pour préserver les intérêts du pays.

Enfin, le Ministre a incité les forces de l'ordre à améliorer leur situation économique grâce à des initiatives génératrices de revenus, comme l'élevage de porcs ou de volailles, plutôt que de recourir à des dettes. "Le développement national repose sur l'effort collectif, y compris celui des agents de sécurité", a-t-il souligné, insistant sur l'importance de leur autonomisation économique avant la retraite. (RTNB)

Les forces de l'ordre appelées à renforcer leur vigilance dans la lutte contre toute forme de criminalité



munales.

Le Ministre leur a également rappelé que leur mission est la prévention des conflits et a appelé à une lutte ferme contre les violences faites aux femmes et aux filles. Il a ajouté que la mission principale de ces policiers est de protéger la population et ses biens en menant des enquêtes rigoureuses pour prévenir toute forme de criminalité. Il a insisté sur la nécessité de collaborer étroitement avec les administratifs locaux et les citoyens qui connaissent mieux leur milieu. Tout en saluant l'unité actuelle au sein des forces de sécurité, le ministre les a mis en garde contre les rumeurs susceptibles de nuire à leur cohésion.

Concernant la lutte contre la fraude, il a souligné que c'est une bataille constante car les fraudeurs s'adaptent. Il a appelé à une surveillance renforcée dans les zones sensibles telles que Gatumba, Buganda et Rugombo. Il a également été demandé à la police de surveiller la distribution des boissons produites par la BRARUDI car, cer-

Le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité publique, Monsieur Martin Niteretse, a poursuivi le mardi 22 juillet 2025 à Bujumbura sa tournée d'échanges avec les forces de l'ordre de la région de l'Ouest. À l'issue de cette réunion, le Ministre a salué le climat de sécurité qui règne dans cette région, malgré quelques irrégularités. Il a exhorté les forces de l'ordre à rester vigilantes afin de préserver durablement la paix et la sécurité des citoyens. Il les a remerciés pour leur contribution au bon déroulement des récentes élections législatives et com-

tains commerçants augmentent les prix fixés par la Brasserie et Limonaderie du Burundi, a martelé le ministre Martin Niteretse. Les forces de l'ordre ont

été enfin appelées à faire preuve de solidarité, de respect mutuel et d'intégrité, afin que le public puisse leur faire confiance. (ABP)

Recettes fiscales : un taux de collecte record pour l'exercice 2024-2025



Le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique et la Ministre de la Justice ont réuni dans l'après-midi du 22 juillet 2025, les Gouverneurs de provinces, les responsables judiciaires, ceux de la police et les représentants de l'Office Burundais des Recettes (OBR), dans l'objectif d'évaluer la mise en œuvre des recommandations issues de leur précédente réunion de décembre 2024 sur l'éradication de la fraude, y compris celle fiscale.

Le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique Monsieur Nestor Ntahontuye, a salué les progrès accomplis depuis décembre 2024, soulignant une augmentation significative des recettes fiscales. Il a précisé que les taux de collecte mensuels ont atteint 98,7 % en décembre 2024; 105 % en janvier 2025; 87% en février; 101 % en mars; 97 % en avril; 104 % en mai et 105 % en juin. « Avec une moyenne annuelle de 101,5 %, ces performances dépassent les prévisions initiales ». Le Ministre a insisté sur l'importance de généraliser l'utilisation des machines à facturation électronique pour améliorer encore la collecte, en particulier de la taxe sur la valeur ajoutée.

Malgré ces résultats, les Gouverneurs ont signalé que certains cas de fraudes persistent, notamment

du maïs, des haricots, du café et des minerais. Pour y remédier, ils ont signalé que plusieurs stratégies ont été mises en place dont la sensibilisation des populations, de la police et des administratifs à la base sur les réglementations commerciales; la création d'un climat de confiance pour encourager les dénonciations; la mise en place de comités de suivi chargés de traquer et suivre les cas de fraude; et bien d'autres.

Les Gouverneurs ont plaidé pour des sanctions exemplaires contre les fraudeurs, avec des procédures judiciaires accélérées en cas de flagrant délit. Le Commissaire Général adjoint de l'OBR, Monsieur Georges Bigirimana, a rappelé les limites en ressources humaines de son institution, qui selon lui ne compte que 1200 agents sur l'ensemble du territoire. Il a appelé à un renforcement de la collaboration entre l'Office Burundais des Recettes, l'administration, la justice et la police pour une lutte plus efficace.

Du côté judiciaire, le Procureur Général de la République, Monsieur Léonard Manirakiza a proposé d'aller au-delà des peines pénitentiaires et des amendes, en imposant également des dédommagements moraux et matériels aux fraudeurs. La Ministre de la Justice, Madame Domine Banyankimbona, a mis l'accent sur la nécessité d'un changement de comportement des magistrats dans le traitement des dossiers de fraude. Elle a également suggéré que la loi budgétaire soit traduite en Kirundi et largement diffusée pour une meilleure compréhension par tous les acteurs concernés, surtout les commerçants.

Le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique Monsieur Martin Niteretse, a félicité toutes les parties prenantes pour des avancées réalisées, tout en appelant à redoubler d'efforts pour protéger l'économie nationale. Il a rappelé que la fraude compromet la réalisation de la vision du Burundi, pays émergent en 2040 et développé en

2060, et a plaidé pour une répression plus sévère des crimes économiques, en ne les traitant pas comme de petites infractions. Il a invité les participants à unir leurs

forces pour éradiquer la fraude sous toutes ses formes, afin de garantir des recettes fiscales stables et des investissements publics efficaces. (RTNB)

Lutte contre la spéculation : les contrevenants seront sévèrement punis



Toute personne qui pratique la spéculation sur les produits de consommation devra être arrêtée, et ses biens

saisis seront vendus aux enchères au profit du trésor public. Le chef de colline, le chef de cellule ou le policier parrain de la colline qui ne signale pas ces actes, devra également être poursuivi pour complicité avec les auteurs de ces infractions.

Cette mesure est entrée en vigueur sur tout le territoire burundais dès le jeudi 24 juillet 2025. Les forces de l'ordre sont appelées à redoubler d'efforts pour éradiquer les pratiques illicites des représentants et des intermédiaires, qui ont refait surface. Toutes ces décisions ont été prises par le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique Monsieur Martin Niteretse, lors d'une réunion avec les forces de sécurité de la région Est, tenue le jeudi 24 juillet 2025, dans la ville de Muyinga. L'objectif de cette rencontre était d'évaluer la situation sécuritaire dans la région, de renforcer la sécurité et d'améliorer les capacités d'intervention rapide en cas de besoin.

D'après le Commissaire régional de la police Colonel Jean Marie Niyonzima, la sécurité dans l'Est du pays est globalement satisfaisante. Cependant, certains défis persistent, notamment les conflits liés à la contrebande à la frontière avec la Tanzanie, les meurtres dus aux

conflits fonciers et conjugaux, ainsi que des cas de viols. Des difficultés logistiques affectent également les services de sécurité, notamment : le manque de matériel de bureau, l'état vétuste des infrastructures, et le problème du charroi, comme l'a indiqué le Commissaire régional.

Le Ministre a salué les efforts des forces de l'ordre depuis les fêtes de fin d'année jusqu'aux récentes élections, tout en les invitant à adopter comme devise : "Toutes nos actions doivent mettre en avant l'intérêt du citoyen." Il a souligné que le Burundi a besoin de transformation dans tous les secteurs pour atteindre la vision du Burundi pays émergent en 2040 et pays développé en 2060. Il a ainsi exhorté les agents de sécurité à toujours s'interroger sur la manière de servir au mieux les citoyens et la nation.

Concernant la contrebande, notamment l'exportation illégale de haricots, de maïs, de café et de minerais vers la Tanzanie, le Ministre a mis en garde les commissaires communaux responsables des zones frontalières. Il a prévenu que des sanctions sévères sont prévues contre les autorités qui ne changeraient pas d'attitude. S'agissant de la question des accusations de sorcellerie entraînant des meurtres, le Ministre a appelé les forces de l'ordre et les responsables locaux à une collaboration renforcée pour mettre fin à cette violence. Il a demandé une collecte rapide et proactive d'informations afin d'intervenir à temps.

Enfin, il a insisté sur l'interdiction des ligalas (groupes de jeunes fainéants), invitant les autorités à orienter ces jeunes vers des activités de développement communautaire. (RTNB)

Le Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre dresse un bilan positif pour l'exercice 2024-2025

Le Ministre de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre Madame Imelde Sabushimike a présenté le lundi 21 juillet 2025, le bilan des réalisations de son Ministère pour l'exercice 2024-2025 ain-

si que les principales orientations pour 2025-2026.

Le Ministre a rappelé que les priorités du Ministère sont : l'élargissement de la couverture sociale à tous les citoyens, la promotion des droits humains, ainsi que l'amé-



lioration du statut politique, économique, social et culturel avec un accent particulier sur les femmes, les filles et autres groupes vulnérables. Les interventions du Ministère s'articulent autour de trois axes majeurs à savoir : la protection sociale, la promotion des droits humains et la promotion de l'égalité de genre.

Dans le domaine de la protection sociale, plusieurs résultats notables ont été enregistrés. Elle a indiqué que le projet « Merankabandi » a permis de verser des transferts monétaires à 135.701 ménages, tandis que 17.600 personnes âgées vulnérables, y compris les membres de la communauté Batwa, ont bénéficié d'un accès aux soins de santé grâce à la carte d'assurance maladie. De plus, a-t-elle ajouté, 24.825 personnes malades vulnérables ont été assistées médicalement, 2.452 personnes handicapées ont été appareillées, et 636 enfants retirés de la rue ont reçu une aide répondant à leurs besoins vitaux. Le Ministère en charge de la Solidarité Nationale a également distribué 16.165 tôles aux victimes de catastrophes naturelles et soutenu 41 centres résidentiels etc.

Sur le plan de la sécurité sociale contributive, le Ministre a fait savoir que ce Ministère a entrepris notamment la sensibilisation des affiliés sur la prévention des risques professionnels, procédé à l'ouverture d'une agence de l'Office National des Pensions et Risques Professionnels (ONPR) à Buhumuza, ainsi que l'élargissement de la couverture sociale à de nouveaux employeurs du secteur structuré. Par ailleurs, 664 assurés atteints de maladies chro-

niques ont été pris en charge, tandis qu'un recensement physique des bénéficiaires a été réalisé. Concernant la promotion des droits de la personne humaine, des rapports ont été soumis au comité des droits de l'enfant à Genève, notamment sur l'implication des enfants dans les conflits armés au Burundi.

Le Ministre a également lancé un plan d'actions national 2024-2027 pour la mise en œuvre des recommandations issues de l'examen périodique universelle (4^{em} cycle), tout en menant un vaste programme d'éducation aux droits humains. Dans le domaine de l'égalité de genre, des groupements de femmes et filles ont été formées à la création de projets bancables. Pour ce, 299 microprojets ont été appuyés et 360 activités génératrices de revenus ont été initiées par des femmes vulnérables.

En outre, deux cent cinquante victimes de violences sexuelles basées sur le genre (VSBG) ont été réinsérées dans les provinces de Kayanza et Ngozi, sans oublier que le plan stratégique national de lutte contre les Violences Basée sur le Genre (VBG) a été mise à jour et vulgarisé dans cinq anciennes provinces pilotes (Muyinga, Bujumbura Mairie, Ngozi, Kayanza et Gitega).

Pour ce qui concerne les perspectives de l'exercice 2025-2026, le Ministre a annoncé que le Ministère poursuivra ses efforts dans les domaines clés de l'assistance sociale, de la réintégration communautaire, de la promotion des droits humains et de l'égalité de genre.

Parmi les priorités mentionnées par le Ministre au cours de l'exercice 2025-2026 figurent, entre autres, l'assurance médicale pour les personnes vulnérables ; l'accompagnement socio-économique des victimes du changement climatique ; la lutte contre la mendicité et le phénomène des enfants de la rue ; la réinsertion des personnes vulnérables par le biais de l'activité génératrice de revenus ; la mise en œuvre de la politique « zéro nyakatsi » ; ainsi que l'amélioration de l'accès à l'éducation pour les enfants Batwa et autres groupes vulnérables. **(ABP)**

L'OBR sensibilise les médias sur le civisme fiscal et les nouveautés de la loi budgétaire 2025-2026



L'Office Burundais des Recettes (OBR) a organisé le mercredi 23 juillet 2025, à Bujumbura, un atelier d'information et d'échanges à l'endroit des médias sur le civisme fiscal et sur les principales innovations introduites par la loi budgétaire 2025-2026.

Le Porte-parole de l'OBR, Monsieur Stany Ngendakumana a expliqué que l'objectif de cette rencontre était de renforcer la diffusion des nouvelles dispositions fiscales, afin d'éviter que les contribuables ne soient sanctionnés par ignorance. Parmi les points phares, il a rappelé que les commerçants dont le chiffre d'affaires est supérieur ou égal à 25 millions de BIF sont désormais obligés d'utiliser une machine de facturation électronique.

Quant aux commerçants dont le chiffre d'affaires est inférieur à 25 millions de BIF, ils doivent se déclarer auprès de l'Office Burundais des Recettes tous les trois mois, étant donné qu'ils disposent déjà d'un numéro d'identification. Par ailleurs, selon lui, l'article 234 de la nouvelle loi budgétaire prévoit une amende équivalente à 20% du prix d'achat pour tout acheteur ou bénéficiaire

de service qui n'exige pas une facture électronique, ou tout commerçant qui n'utilise pas une machine de facturation électronique. Cette mesure s'inscrit dans une stratégie de lutte contre la fraude et de promotion de la transparence. D'autres modifications, selon lui, concernent les hôtels, les restaurants, les bars, ainsi que les notaires et les avocats. Les frais relatifs aux documents de voyage ont également été revus à la hausse. Le passeport est passé de 235.000 BIF à 300.000 BIF, le laissez-passer de 35.000 BIF à 50.000 BIF et le CEPGL de 18.000 BIF à 30.000 BIF. Ainsi, il a indiqué que conformément à l'article 212 de la loi N° 1/12 du 24 juin 2025, portant fixation du budget général de l'Etat pour l'exercice 2025-2026, tout contribuable qui paye volontairement le principal des arriérés, y compris ceux figurant sur son compte courant fiscal (CCF) et les impôts ou taxes des déclarations antérieures non déposées, bénéficie de la remise des pénalités y relatives, à condition de s'acquitter de sa dette fiscale ou non fiscale dans un délai de 6 mois, à compter à partir du 1er juillet 2025.

Dans le cadre de diffuser les informations fiscales jusqu'au plus loin possible dans les délais, le porte-parole de l'office burundais des recettes a fait savoir que l'OBR a déjà mis en place une plateforme de communication appelée.

Le Porte-parole de l'Office burundais des recettes, Monsieur Stany Ngendakumana a dit que la chaîne whatsapp vise à fournir des informations actualisées sur les obligations fiscales, les échéances et les innovations. Pour ce, il a invité les contribuables à se connecter à cette chaîne, et a demandé aux médias de la promouvoir auprès des contribuables afin de renforcer la sensibilisation, pour que tout un chacun reste informé sans toutefois interrompre ses activités quotidiennes. **(ABP)**

Elections sénatoriales : le parti CNDD-FDD sort vainqueur

Le mercredi 23 juillet 2025, le parti au pouvoir CNDD-FDD a procédé aux élections des sénateurs dans les cinq provinces qui sont : Bu-

jumbura, Burunga, Gitega, Bujumbura et Butanyerera.

Les conseillers communaux des huit (8) communes de la



province de Butanyerera se sont réunis au chef-lieu de la province pour élire les sénateurs qui représenteront cette province. Le scrutin a débuté à 6h00 du matin et s'est clôturé à 8h45min. Sur les 201 conseillers communaux attendus, tous ont pris part au vote.

Selon le Président de la Commission Electorale Provinciale Indépendante (CEPI) à Butanyerera Monsieur Désiré Minani, le parti CNDD-FDD a remporté la victoire avec 200 voix du côté des Hutu contre une (1) abstention et 201 voix, soit 100 % du côté des Tutsi. Les autres partis à savoir l'UPRONA et le CNL, qui étaient sur la liste, n'ont obtenu aucun suffrage. Par conséquent, les deux sièges de sénateurs réservés à la province de Butanyerera reviennent au parti CNDD-FDD.

Bans la province de Burunga, les conseillers communaux élus dans les différentes communes de cette circonscription ont procédé au vote à l'école fondamentale Makamba III à partir du 6h1min. C'est à partir de 7h31 min qu'on a commencé le comptage des voix exprimées dans les urnes. Après le dépouillement, le Président de la Commission Électorale Provinciale Indépendante (CEPI), Monsieur Philémon Nahabandi, a indiqué que tous les 176 électeurs attendus ont voté. Il a affirmé que le CNDD-FDD a gagné ces sénatoriales en province Burunga à 100%.

Les Représentants du Collectif des Organisations pour le Développement Intégré de la Population (CODIP) étaient présents sur les lieux de vote en tant qu'observateurs. Les partis politiques qui ont

participé dans ces élections sénatoriales sont entre autres le CNDD-FDD, l'UPRONA et le CNL.

Dans la province de Buhumuza, c'est aussi le parti CNDD-FDD qui a remporté les élections sénatoriales qui ont eu lieu au chef-lieu de cette province. Ce sont les partis CNDD-FDD, UPRONA et CNL qui étaient en compétition. On a constaté une absence sur une liste de 175 électeurs attendus et, pour toutes les ethnies, le parti CNDD-FDD a remporté ces élections sur 174 voix c'est à dire à 100%. Dans ces élections, on a remarqué des observateurs de la CODIP.

Dans la province de Gitega, le parti CNDD-FDD a remporté haut la main les élections sénatoriales tenues le mercredi 23 juillet 2025, dans les enceintes de l'école paramédicale de Gitega. Tous les deux sièges de sénateurs prévus, l'un de l'ethnie Tutsi et l'autre de l'ethnie Hutu, sont revenus à ce parti qui était en lice avec l'UPRONA et le CNL. Les électeurs étaient des conseillers communaux et provenaient des neufs communes constitutifs de cette province, à raison de 25 conseillers communaux par commune. Deux cent vingt-un (221) conseillers communaux du CNDD-FDD ont élu en faveur de la liste des Tutsi et 223 conseillers communaux de la liste des Hutu. Le parti UPRONA a reçu une seule voix pour les Tutsi contre zéro voix pour les Hutu. Quant au CNL, il a reçu une voix pour les Tutsi de même que les Hutu.

Dans la province de Bujumbura, les élections des sénateurs se sont déroulées au Centre Culturel Islamique de Bujumbura en commune Mukaza. Les membres de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) ont d'abord montré les urnes vides aux électeurs, signe de transparence du processus. Le scrutin a été débuté à 6h du matin et le dépouillement vers 8h40 min.

Tous les conseillers communaux élus dans chaque commune ont voté pour élire deux sénateurs représentant la province : un de l'ethnie Hutu et l'autre de Tutsi. Notons que tous les 2 sièges prévus, sont revenus au parti du pouvoir qui était en lice avec l'UPRONA, CNL et APDR dans cette province. **(ABP)**

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développe- ment

Département de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi